

D 668 EL SALVADOR: APPEL A LA JUNTE

Sollicité par l'archevêque de San Salvador pour servir de médiateur dans le conflit interne d'El Salvador, Adolfo P. Esquivel, prix Nobel de la Paix 1980 (cf. DIAL D 653), a adressé publiquement un appel à la junte gouvernementale pour qu'elle accepte l'intervention de la Croix-Rouge internationale, aux fins humanitaires d'assistance à la population. L'appel a été lancé de Madrid le 24 novembre 1980.

Il semble peu probable que la junte salvadorienne accepte une mission de la Croix-Rouge internationale car ce serait reconnaître en El Salvador "l'état de belligérance", présumé juridique nécessaire à toute intervention de cette organisation humanitaire.

La radicalisation récente de la situation politique écarte encore davantage la possibilité d'une médiation du Prix Nobel de la paix 1980. En effet, suite à l'assassinat, le 2 décembre dernier, de trois religieuses et une laïque nord-américaines, le président Carter a suspendu temporairement l'aide économique et militaire des Etats Unis au gouvernement salvadorien et envoyé une commission d'enquête pour faire la lumière sur ces assassinats.

Parallèlement, le colonel Majano, membre de la junte gouvernementale, était démis de ses fonctions le 7 décembre suivant pour avoir parlé de l'infiltration de l'extrême-droite dans les milieux gouvernementaux. L'impression prévaud qu'il s'agit d'un coup d'Etat larvé des "faucons" militaires (cf. DIAL D 666).

Ci-dessous texte de l'appel d'Adolfo P. Esquivel.

Note DIAL

Appel à la Junte militaire du Salvador

Pour des raisons humanitaires et face à la souffrance du peuple salvadorien et aux graves attaques dont l'Eglise est l'objet, je m'adresse aux membres de la Junte militaire du Salvador afin de contribuer à trouver des voies et des alternatives aux graves problèmes qui affectent ce pays frère. C'est pour ces motifs, en tant que latinoaméricain et chrétien, que je vous demande d'urgence:

1- d'autoriser l'installation d'un Hôpital et de Refuges d'urgence dans différents points du pays sous la responsabilité de l'Eglise du Salvador en la personne de Mgr Arturo Rivera Damas, archevêque de San Salvador;

2- la neutralité et la protection de l'hôpital et de ses Centres ainsi que des médecins, infirmiers, religieux et de tout le personnel affecté à ces lieux.

3- Ces Refuges auront une fonction d'assistance médicale et recevront pour les distribuer à la population, des médicaments, des vêtements et des aliments sous la responsabilité de l'Eglise et des Organismes internationaux que l'Eglise désignera.

4- Devant la gravité de la situation que vit le peuple du Salvador, virtuellement en "état de belligérance", je sollicite l'intervention immédiate de la Croix-Rouge internationale.

5- Le Service Paix et Justice en Amérique latine est disposé à contribuer à tout ce qui permettrait de trouver des solutions justes aux besoins du peuple frère salvadorien.

6- Etablir les mesures nécessaires pour l'aide aux réfugiés du Salvador.

Dans l'attente d'une réponse rapide à ces points et avec mes salutations.

Votre frère dans le Christ,

Adolfo Pérez Esquivel

Coordinateur général du Service
Paix et Justice en Amérique latine.
Prix Nobel de la Paix 1980

avec l'accord de Mairead Corrigan
Prix Nobel de la Paix 1977

Madrid, 24 novembre 1980

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 185 F - Etranger 215 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441